

CHARTRE DU CLUB

Unihockey Club Sierre, fondé en 1999 et affilié à Swissunihockey en 2001 et VS Unihockey 2015 à sa création



PRÉAMBULE

Vous avez choisi par votre inscription ou par celle de votre enfant de participer aux activités du club de unihockey de Sierre, fondé en 1999 et affilié depuis 2001 à la ligue suisse de unihockey et à l'association valaisanne d'unihockey créée en 2015.

L'unihockey club de Sierre est en premier lieu un club, c'est-à-dire la réunion de personnes poursuivant un même objectif et s'unissant pour l'atteindre. L'adhésion est un acte volontaire qui implique un engagement à participer et à apporter son concours au fonctionnement et au développement du club.

Le club du Sierre est géré par une équipe de bénévoles qui ne demande qu'à être renforcée. **Ne soyons pas que des consommateurs. Un club on doit de le servir et non pas s'en servir.**

La CHARTRE ci-dessous tend aux objectifs suivants :

- Contribuer au développement, à la pérennité et au rayonnement du club
- Permettre à chaque adhérent de trouver sa place et de s'épanouir au sein du club
- Mettre en avant et développer un esprit citoyen chez les adhérents.
- Accepter les différences, se respecter et respecter les autres

LE CHAMPIONNAT

Les dates sont fixées par l'association suisse d'unihockey pour le championnat suisse et l'association valaisanne d'unihockey pour les journées valaisannes « VS KIDS », en fonction des niveaux de compétition de chacune des équipes du club.

Chaque journée de rencontre à domicile, sous forme de mini-tournoi, nécessite des membres :

- à la cantine
- la table des scores

ainsi que des arbitres (pour les VS KIDS) mais aussi l'entraîneur et ses joueurs. Les parents des juniors devraient dans la mesure du possible venir supporter l'équipe de leur(s) enfant(s).

L'ASSEMBLEE GENERALE

Elle a lieu en fin de saison, au mois de mai-juin. Elle a pour but de présenter les bilans de l'année : moral, financier, sportif et de présenter la saison à venir. Il est important d'y participer. Pour tout le comité la présence des membres représente une reconnaissance du travail bénévole fourni tout au long de la saison et démontre l'intérêt pour la vie du club.

LE TOURNOI POPULAIRE

Il a traditionnellement lieu fin avril, début mai. Il fait partie intégrante du bon fonctionnement du club. En effet, il permet de donner une visibilité du club, de promouvoir le unihockey, d'organiser une fête annuelle et surtout d'assurer la pérennité financière du club et ainsi éviter une éventuelle augmentation des cotisations ou une recherche plus poussée d'action afin de renflouer les caisses.

Il est nécessaire que tous les membres y participent et y donne un minimum de leur temps bénévolement (au minimum 2h durant le tournoi et ½-1h pour un appui supplémentaire au montage, démontage). De ce fait, ce qui doit se faire en 2 heures à deux personnes se fera en 10 minutes à 12 personnes... Il en va ainsi pour que tous nos bénévoles ne s'essouffent pas.

LES ACTIVITES EXTRA-SPORTIVES

Elles ont lieu durant l'année, par une sortie de club, d'équipes, sortie de Noël, un entraînement personnalisé avec Skifit (Swiss Ski), activité des Jubilés (20 ans du club en 2019). Elles font parties de la vie du club et contribuent à la bonne ambiance générale et à un remerciement des dirigeants pour le travail de tous fourni au club. Chacun devrait y participer.

LE JOUEUR

L'adhérent

Afin d'obtenir sa licence annuelle et pouvoir participer aux entraînements et aux compétitions, chaque adhérent doit avoir payé sa cotisation à l'avance. Le financement de la licence ne doit pas être un frein à la non pratique de notre sport, si tel était le cas le club trouverait des solutions discutées au cas par cas pour faciliter le paiement.

Chaque adhérent doit toujours avoir une attitude de respect et d'écoute envers les autres licenciés du club (joueurs, entraîneurs, dirigeants,...), les adversaires, les arbitres, le public, ...

Il doit toujours adopter un comportement responsable au sein du club de Sierre : respect des horaires, du matériel, aptitude à « donner un coup de main » pour la bonne marche du club, tant au niveau de l'arbitrage, qu'à l'encadrement de jeunes, à leur entraînement ou à toute autre manifestation organisée par le club.

Le jeune joueur (et les parents) s'engage (ent)e à:

- Respecter l'entraîneur et le dirigeant: horaires, comportement, langage,...
- Respecter les règles des associations faitières, unihockey et du club
- Respecter les autres joueurs / spectateurs
- Respecter le matériel prêté, le rendre si nécessaire
- Jouer pour son club et non son équipe
- S'investir dans la vie du club (sportif/extra-sportif)
- Apporter du soutien aux plus jeunes
- Donner une belle image du club à l'intérieur et à l'extérieur
- Avoir du plaisir et en procurer

Le joueur adulte de + 18 ans est un exemple pour les jeunes du club. Le joueur s'engage à:

- Respecter l'entraîneur et le comité : horaires, comportement, langage,...
- Respecter les règles des associations faitières, unihockey et du club
- Respecter les autres joueurs
- Jouer pour son club et non son équipe
- S'investir plus activement dans la vie du club
- S'investir lors des tournois de son équipe et éventuellement des juniors
- S'investir lors du tournoi populaire (2h bénévolement minimum)
- Apprendre à arbitrer et arbitrer
- Soutenir l'arbitrage
- Soutenir la promotion des juniors (coach/aide-coach d'une équipe,...)
- Supporter les autres équipes du club
- Participer aux animations extra-sportive du club
- Dégager de l'enthousiasme
- Respecter le label cool and clean durant les entraînements, matches,...

LES MEMBRES DU COMITE

Les membres du comité s'engagent

- à être au service du club du mieux qu'ils peuvent (le servir sans s'en servir)
- à accueillir les joueurs/membres arrivants
- à se répartir au mieux les tâches du comité et à s'y tenir
- à montrer l'exemple aux autres membres par leurs comportements et leurs présences
- à se respecter entre eux, à respecter tous les membres sans avoir de discrimination
- à assurer la pérennité du club, son bon fonctionnement
- à s'engager pour une durée de mandat de 2 ans par 2 ans minimum.
- à préparer son éventuel départ anticipé
- à désamorcer les éventuels conflits qui pourraient survenir
- à de la transparence envers les membres du club
- à avoir du plaisir et surtout à le transmettre

LES PARENTS

LES PARENTS reconnaissent et acceptent que

- le club n'est pas une garderie
- tous les intervenants sont des bénévoles et font leur maximum pour encadrer et former les enfants dans les meilleures conditions possible.
- les déplacements pour les matchs se font grâce à leur bonne volonté
- l'enfant peut être éventuellement transporté par d'autres personnes (matchs)
- ils sont les bienvenus pour participer à la vie du club
- ils doivent s'assurer de la présence de l'entraîneur avant de se libérer de l'enfant, en cas d'absence de ce dernier les parents attendent.
- d'utiliser leurs relations pour essayer de soutenir le club financièrement (relation partenaire, tarif attractif, bandes d'unihockey, pub sur t-shirt, bâches,...)
- ils sont en mesure d'aider le club, être spécialiste unihockey n'est pas indispensable
- ils doivent également montrer un exemple de fair-play au sein du club, lors des entraînements et surtout des matchs.

ENTRAINEURS / MONITEURS

L'entraîneur, le moniteur s'engage

- à être à l'heure à l'entraînement et aux matchs
- à accueillir les joueurs en début d'entraînement
- à préparer les entraînements à l'avance
- à prévoir les déplacements pour les matchs avec les parents
- à assurer l'entraînement et les compétitions de ses équipes (coaching,...)
- à tenir la liste des membres de son équipe (présence, nouveau membre)
- à prévenir les dirigeants du club pour tout conflit entre joueurs et parents.
- à désamorcer les éventuels conflits au sein de l'équipe
- à préparer son départ pour la saison prochaine si il envisage de quitter sa fonction au club.
- à transmettre les résultats de son équipe aux dirigeants du club à chaque match.
- à respecter l'adulte et l'enfant, et surtout avoir de la bienveillance envers l'enfant
- à exclure tout type de violence (morale+physique)
- à se centraliser sur le but premier, soit le bon développement de l'enfant et de son plaisir